



## Droit de rétractation d'achat

Par rchl, le **09/01/2009** à **15:40**

Bonjour,

Ma question concerne le droit de rétractation suite à un achat de billet d'avion en ligne via le site voyages-sncf.com.

D'après eux mon billet est non échangeable, non modifiable, non remboursable.

J'ai acheté le billet hier, n'ai-je pas quand même le droit de me rétracter?

Je voudrais simplement en modifier les dates pour un autre disponible sur le site et au même prix.

Merci pour votre réponse.